

L’Institut des Hautes Études de l’Amérique Latine (IHEAL) et le Centre de Recherche et de Documentation des Amériques (CREDA) expriment leur plus vive préoccupation suite à l’attaque militaire menée par les États-Unis contre le territoire vénézuélien, ayant conduit à l’enlèvement du président Nicolás Maduro. Le président Donald Trump a revendiqué cette « opération » illégale : *“The United States of America has successfully carried out a large scale strike against Venezuela and its leader, President Nicolas Maduro, who has been, along with his wife, captured and flown out of the Country. This operation was done in conjunction with U.S. Law Enforcement.”*

Cette intervention, qui marque une rupture brutale avec les principes fondamentaux de la Charte des Nations unies et de l’Organisation des États américains, a été réalisée en dehors de tout cadre légal. Elle constitue une agression caractérisée contre un État souverain et un mépris flagrant pour le droit à l’autodétermination des peuples. Le recours à la force armée pour renverser et capturer un chef d’État en exercice, quand bien même il s’agit d’un régime autoritaire comme celui présidé par Maduro depuis 2013, rappelle les heures les plus sombres de l’histoire du continent, telle l’invasion du Panama opérée par l’administration Bush en décembre 1989.

En tant qu’institutions universitaires, l’IHEAL-CREDA dénoncent cette agression contre l’Amérique latine toute entière. Elle est inacceptable et injustifiable. Nous pensons aux centaines d’étudiants qui, depuis plus de 70 ans viennent chaque année se former avec nous, et à ceux qui traversent l’océan pour se rendre dans le continent de Simon Bolivar. Nous pensons à nos collègues chercheurs et enseignants qui voient leur sécurité et leur liberté les plus élémentaires s’effondrer.

L’IHEAL-CREDA appelle le gouvernement français à exiger l’arrêt sans délai des actions de force, le retour des captifs sur le sol vénézuélien et le rétablissement du droit international. Seule une solution négociée et respectueuse de la souveraineté vénézuélienne peut garantir une stabilité durable dans la région.

Fait à Paris, le 03 janvier 2026